

À remplir **COMPLÈTEMENT** et à retourner **TRÈS RAPIDEMENT** avec votre acompte à :

Thema Voyages « Les Oliviers » Bât B1 55, Chemin des Capucins 06130 GRASSE

*** TRÈS IMPORTANT :** avant de nous renvoyer ce bulletin, contactez-nous préalablement par téléphone au 04 93 70 48 67 ou par mail thema.voyages@orange.fr pour savoir s'il reste des places disponibles pour le voyage de juin au Monténégro.

*** Merci de remplir ce bulletin **TRÈS LISIBLEMENT** et avec un stylo noir. Il est à renvoyer par courrier postal si vous réglez par chèque ou si vous le souhaitez par mail en le scannant si vous réglez par carte bancaire.

Personne participant au voyage et effectuant l'inscription :

Nom : Prénom :

Adresse :

Date et lieu de naissance : Tél fixe :

Tél portable : Adresse e-mail :

Nom(s) – Prénom(s) – **Date et lieu de naissance** des personnes qui vous accompagnent (+ adresse et téléphone si différente)

2).....

N° de Passeport ou n° de Carte Nationale d'Identité (avec sa date et son lieu d'émission et sa date d'expiration pour chaque participant). **Attention** : les noms et prénoms doivent correspondre **exactement** à ceux mentionnés sur votre passeport ou votre CNI. Si vous n'avez pas ces documents, notez ci-dessous la mention « **en cours de validation** » :

1) N° Date émission : Lieu émission : Date expiration :

2) N° Date émission : Lieu émission : Date expiration :

Je réserve à ce jour pour personne(s) pour le voyage au Monténégro **du Samedi 24 Juin au Samedi 1^{er} Juillet 2017** au départ de l'aéroport de : en chambre : ☐ double ☐ ½ double à partager ☐ single (très limité !)

☐ avec vue jardin (sans supplément) ☐ avec vue mer (voir supplément). **NOTA** = Si vous venez seul(e) et souhaitez partager votre chambre avec une autre personne pour ne pas payer le supplément single, vous cochez la case ☒ ½ double à partager

⇒ **Merçi de cocher** = Participation aux tournois de Scrabble : ☐ OUI pour personne(s) ☐ NON pour personne(s)

Pour ce qui concerne le Scrabble, veuillez contacter **Mireille CHAN PAO** au 04 93 58 91 69 ou par mail à mcp006@orange.fr

À cocher obligatoirement : ☐ **je souhaite** ☐ **je ne souhaite pas** = bénéficier de l'**assurance-annulation** pour ce voyage (voir conditions de vente au dos). À noter que l'assurance assistance-rapatriement est déjà comprise dans tous les prix.

⇒ Montant des acomptes **par personne** à joindre à ce bulletin d'inscription = 360 euros x personne(s) = euros

Ci-joint, par : ☐ chèque bancaire ☐ chèques-vacances ☐ carte bancaire, le total de mon acompte de euros (à l'ordre de « **Thema Voyages** » pour les chèques bancaires). Je réglerai le solde **au moins 70 jours** avant le début du voyage, soit **avant le 14 Avril 2017**. Pour les paiements échelonnés ou en espèces, nous consulter par téléphone au 04 93 70 48 67.

Rég par CB : N° Date expiration : Crypto : 3 derniers chiffres au dos de votre CB =

À réception de votre inscription, il vous sera envoyé un courrier confirmant votre réservation avec l'original de ce bulletin, une facture correspondante à vos acomptes versés ainsi que le montant du solde à régler.

Je soussigné(e)..... agissant tant pour moi-même que pour le compte des autres personnes inscrites, certifie avoir pris connaissance des conditions particulières de vente figurant au verso et avoir reçu le programme du voyage auquel je me suis inscrit(e).

Date :

Votre Signature :

Signature Thema Voyages :

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE

1) CONDITIONS GÉNÉRALES

Les conditions générales de vente régissant les rapports entre les agences de voyages et leur clientèle ont été fixées par le décret n° 2009-1650 du 23 Décembre 2009 et selon les articles R 211-3 à R 211-11 du Code du Tourisme. Ces conditions générales de vente ainsi que l'intégralité de nos conditions particulières de vente sont spécifiées et consultables sur notre site « www.Thema-Voyages.com »

2) INSCRIPTION ET ACOMPTE

Toute inscription entraîne l'acceptation totale du contrat signé au verso avec ses conditions particulières de vente ainsi que le versement de ou des acompte(s) mentionné(s) sur ce contrat.

3) PAIEMENT DU SOLDE

Le paiement du solde doit être effectué au moins 70 jours avant le départ du voyage (soit avant le 14 Avril 2017), faute de quoi vous serez considéré comme ayant annulé votre voyage et encourrez les frais d'annulation stipulés au paragraphe 7.

4) VARIATION DES PRIX

Les prix sont calculés sous forme de forfait pour l'ensemble des prestations du voyage et non pas sous forme d'un tarif journalier et ont été établis en fonction des conditions économiques en vigueur au 28/12/16. Thema Voyages se réserve le droit d'adapter les prix à tout moment avant le départ en cas de modifications des conditions économiques, hausse des taxes afférentes au transport aérien et notamment, en cas de fluctuation des taux de change, d'augmentation du coût des combustibles ou des prestations prévues dans les programmes.

5) LES PRIX COMPRENNENT :

Toutes les prestations mentionnées dans le programme du voyage.

LES PRIX NE COMPRENNENT PAS :

L'assurance annulation (à souscrire à la réservation) et très vivement recommandée. Voir les conditions groupées sur notre site internet www.Thema-Voyages.com à la rubrique Assurances (en cliquant en bas de la page d'accueil) = Option 15 pour l'assurance annulation et option 19 pour l'assurance assistance rapatriement.

Le supplément pour chambre individuelle : à noter que toute demande de chambre à partager ne peut être garantie et entraînera avec votre accord : soit le supplément pour chambre individuelle, soit votre demande d'annulation (à solliciter par lettre recommandée dans les 24 heures après en avoir été averti).

6) ANNULATION DU VOYAGE

Thema Voyages se réserve le droit d'annuler le voyage jusqu'à plus de 30 jours en cas d'insuffisance de participants, le minimum étant de 40 personnes adultes pour ce voyage.

Dans ce cas, les personnes déjà inscrites auront droit alors au remboursement intégral des sommes correspondantes aux prestations non fournies, à l'exclusion de tout dommage et intérêt.

7) FRAIS D'ANNULATION

Si vous annulez votre réservation plus de 90 jours avant le début du voyage, il vous sera retenu 85 € par personne pour les frais de dossier.

Si vous ne souscrivez pas l'assurance annulation et si vous annulez votre voyage moins de 90 jours avant le départ, il vous sera retenu par personne :

de 90 à 71 jours avant : 360 euros

de 70 à 45 jours avant : 75% du prix total

moins de 45 jours avant : 100% du prix total

Ces conditions restrictives peuvent être annulées en cas de remplacement d'une autre personne, proposée par vous-même, plus de 45 jours avant le départ du voyage.

8) ASSURANCE ANNULATION

Si vous souscrivez l'assurance annulation avec nous et annulez le voyage entre 0 et 90 jours avant le départ pour accident ou maladie grave (non connue au moment de votre inscription) ou pour décès de vous-même, de votre conjoint, ascendants ou descendants (au 2^{ème} degré), vous devez prévenir immédiatement Thema Voyages par téléphone dans les 24 heures et par lettre en recommandé avec accusé de réception dans les 48 heures et devrez fournir à notre assureur (April International) un certificat d'une autorité médicale justifiant de votre hospitalisation ou de votre incapacité physique à vous déplacer pour vous ou votre famille selon les conditions citées. Après expertise de votre dossier par les assurances, il vous sera remboursé (sauf 15 euros de franchise par personne et le montant des assurances souscrites) toutes les sommes engagées pour votre voyage.

TRÈS IMPORTANT : si vous annulez votre voyage pour les motifs cités ci-dessus, l'assurance prendra en compte pour les frais d'annulation, non pas la date où vous l'avez déclaré à Thema Voyages, mais à la date exacte où s'est produit le sinistre (maladie grave, décès ou accident). Il est donc très important de nous prévenir immédiatement, dès sa survenue, du moindre sinistre pouvant empêcher le déroulement de votre voyage.

9) DURÉE DU VOYAGE

Le voyage débute à l'heure et au lieu de convocation que vous recevrez par mail et/ou par SMS et/ou par courrier postal environ 7 jours avant le départ.

Le voyage comporte un transport aérien, sa durée est donc comptée en nuitées et inclut le jour de départ et de retour,

depuis l'heure de départ de l'aéroport le 1^{er} jour, jusqu'à l'heure d'atterrissage du vol le jour du retour. Compte tenu des horaires des vols spéciaux souvent aléatoires, il convient de considérer que les premiers et derniers jours du voyage seront consacrés au transport et ne comporteront que le dîner du 1^{er} jour et le petit-déjeuner du 8^{ème} jour.

10) RETARDS ET DÉFAUTS D'ENREGISTREMENT

Thema Voyages ne peut être tenue pour responsable du défaut d'enregistrement ou retard des participants au lieu de départ de votre voyage, occasionné par un retard de préacheminement aérien, ferroviaire ou terrestre, même si ce retard résulte d'un cas de force majeure, d'un cas fortuit ou d'un tiers.

Thema Voyages informe les participants qu'ils doivent être en possession d'une carte nationale d'identité française ou d'un passeport valide en Europe et au Monténégro jusqu'à la date de retour. Thema Voyages ne pourra donc pas être tenue pour responsable lorsque le participant n'est pas en possession de ces documents ou si ceux-ci ne sont pas valides. À savoir qu'en cas de retard ou de refoulement du participant à l'aéroport de départ, il sera retenu 100% du montant du voyage non remboursable par les assurances.

11) RESPONSABILITÉS

Thema Voyages n'a aucune responsabilité pour quelques dommages qui puissent frapper les participants pendant le voyage tels que lésions, pertes, grèves, modifications de programmes, retards et défauts des moyens de transport, négligences des personnes chargées des services, maladies, mauvais temps, quarantaines, catastrophes naturelles, guerres, etc... Des tours opérateurs, des hôteliers, des compagnies de transports aériens, d'assurances et des agences réceptives de première importance s'occupent des transferts en autocar, des excursions, des transports aériens, des prestations hôtelières, de l'assistance rapatriement et servent d'intermédiaires entre Thema Voyages et le voyageur et répondent directement au client en cas de litiges. Les responsabilités susdites sont établies en observation des règlements de la loi internationale n°1804 du 27/12/1977. Toute réclamation avec des justificatifs vérifiables devra être faite, soit sur place au prestataire concerné, soit par lettre recommandée avec accusé de réception directement au prestataire des services mis en cause et dans les meilleurs délais.